FNEC FP FO
SNFOLC
Syndicat National
Force Ouvrière
des Lycées et Collèges

Montreuil, 25 mars 2016

31 mars : un enjeu primordial
Grève interprofessionnelle
pour le retrait du projet de loi travail

Le 24 mars le gouvernement a déposé au conseil des ministres son projet de loi travail. Après le 9 mars, le 17 mars les lycéens et étudiants soutenus par les organisations syndicales FO, CGT, FSU, Solidaires manifestaient massivement pour le retrait de ce projet de loi.

Le gouvernement n'a rien écouté.

Il maintient, à quelques modifications cosmétiques près, une loi qui renvoie au niveau de l'entreprise, contre les garanties nationales, la définition du temps de travail, de la rémunération des heures supplémentaires et permet de faciliter les licenciements.

Avec le compte personnel d'activité (CPA) dans la fonction publique l'objectif est clair : il s'agit de remplacer les règles statutaires qui garantissent les droits des fonctionnaires par un « compte personnel ». Les garanties collectives en matière de salaire, de missions, de carrière, de temps de travail… laisseraient la place à une individualisation généralisée.

Le gouvernement n'écoute rien

Grève public-privé

Depuis des mois et des mois avec l'intersyndicale du second degré les personnels demandent l'abrogation de la réforme du collège.

Face au rejet il n'a d'autre argument que la contrainte et l'autoritarisme.

La ministre et ceux qui soutiennent la réforme du collège comme la loi travail (UNSA et CFDT) ont prétendu que la réforme apporterait des créations de postes, de meilleures conditions de travail.

Le 31 mars

Les fait sont là : plus d'élèves, des suppressions, des compléments de service dont le nombre explose.

Loi travail, réforme du collège, c'est une même logique, contre les règles nationales, une même régression contre les garanties collectives, une même volonté d'imposer de travailler plus pour gagner moins.

Un enjeu primordial

L'intersyndicale du second degré (le SNES-FSU, le SNEP-FSU, le SNUEP-FSU, le SNFOLC, le SNETAA-FO, le SFSDPEP-FO, la CGT, la CGT enseignement privé, le SNALC FGAF , le SNCL-FAEN, le SIES-FAEN, le SUNDEP-Solidaires et SUD Education) ***« appelle les personnels à se mettre en grève et rejoindre les manifestations et initiatives prises par les organisations syndicales et les organisation de la jeunesse le jeudi 31 mars pour le retrait du projet de loi travail. »***

Oui réussir le 31 est un enjeu primordial !

Obtenir le retrait de la loi travail c'est un point d'appui pour toutes les revendications.

Cela enclencherait aussi, comme le dit l'intersyndicale du second degré, « une dynamique », pour que le gouvernement recule sur la réforme du collège. L'intersyndicale est déterminée à obtenir l'abrogation de la réforme du collège, à ce qu'elle ne s'applique pas à la rentrée 2016.

Le 31 à l'appel des confédérations FO et CGT, des organisations Solidaires et FSU, et des organisations de jeunesse UNEF, FIDL et UNL : public et privé ensemble dans la grève pour le retrait de la loi travail.

Si le gouvernement ne recule pas, le SNFOLC propose de mettre en discussion la grève jusqu 'au retrait.

Avec l'intersyndicale du second de gré le SNFOLC, propose :

Assemblées Générales dans les établissements pour préparer la grève du 31

SNFOLC
Siège National
6-8 rue Gaston Lauriau
93513 Montreuil-sous-Bois Cedex
Tel : 01.56. 93. 22. 44 - Fax : 01.56. 93. 22. 40
snfolc.national@fo-fnecfp.fr
www.fo-snfolc.fr